



Fonds Régions & Ruralité (FRR)

Volet - Promotion des activités du milieu

2024

Dépôt de projet
sur invitation

Ce volet se définit ainsi:

- Vise l'appui **aux événements, aux activités** ainsi qu'**aux sites et attraits** du territoire par la promotion;
- Permet à la municipalité de **se doter d'outils de communication** (création ou amélioration du site internet de la municipalité, animation de la page Facebook, réalisation du journal local, réalisation de panneaux informatifs ou indiquant les services municipaux, etc.);
- Une proposition de projet par municipalité sera appuyée par ce volet;
- Le choix de cette proposition revient à la municipalité, tout en respectant les **bénéficiaires admissibles**;
- Cette proposition peut inclure plus d'une activité par municipalité.

*Tout élément promotionnel (excluant les frais de graphisme) qui engendre un revenu à la municipalité et/ou l'organisme soutenu n'est pas admissible (chandail, bouteille d'eau, casquette, etc);

Ce volet vise à faire connaître
l'existence des différents services et
activités qui se déroulent au sein des
localités du territoire.

Les bénéficiaires admissibles pour ce volet sont:

- les municipalités et organismes municipaux
- les conseils de bande des communautés autochtones
- les organismes à but non lucratif
- les coopératives
- les entreprises d'économie sociale

Ces bénéficiaires doivent faire partie du territoire de la MRCT.

2 500\$ par municipalité

100% des dépenses
admissibles sont
remboursées



Fonds Régions & Ruralité (FRR)

Volet - Promotion des activités du milieu

2024

Fonctionnement:

Ce volet fonctionne **sur invitation**. En début d'année, les municipalités doivent aviser l'agent de développement de la MRC, par courriel, afin de faire connaître leur proposition de projet. Un courriel d'approbation du projet sera acheminé par l'agent de développement, à la suite de l'analyse du formulaire, permettant ainsi à la municipalité d'aller de l'avant dans la réalisation du projet choisi.

Votre demande doit comprendre :

- Le formulaire de demande précisant votre proposition;
- Une résolution de la municipalité autorisant la proposition de ce projet.

Le formulaire de demande vous sera fourni par l'agent de développement de la MRC.

**Pour acheminer votre proposition ou
communiquer avec l'agent de développement
responsable de ce volet:**

agentculturel@mrctemiscamingue.qc.ca